

Secteur Foch/Hospitalité - Renouvellement des réseaux d'eaux usées et d'eau potable



Madame, Monsieur,

Préalablement au projet d'aménagement de la voirie, la Direction du Cycle de l'Eau de Tours Métropole Val de Loire, en collaboration avec votre municipalité, va procéder au remplacement des canalisations d'eaux usées **rue Foch, rue Froide, rue de l'Hospitalité et imp. Dechani** à Ballan-Miré.

Dans le même temps, des travaux de rénovation du réseau d'eau potable et des branchements vétustes seront effectués **rue Foch** uniquement.

En parallèle, une présentation précise du projet d'aménagement de la voirie sera présentée aux personnes concernées par le projet début 2026.

Les travaux confiés à l'entreprise HUMBERT débuteront à compter du 08 décembre 2025 pour une durée estimée de 15 semaines et se dérouleront en 3 phases (plan au verso du document).

- ✓ **Phase 1 : du 08/12/2025 au 19/12/2025** : Rue Froide (hors carrefour rue de l'Etang) et imp. Dechani
- ✓ **Phase 2 : du 06/01/2026 au 13/02/2026** : Rue Foch (entre la place de l'église et le rue de l'Hospitalité) plus carrefour rue de l'Etang (environ 3 jours à la fin de la phase).
- ✓ **Phase 3 : du 13/02/2026 au 13/03/2026** : Rue de l'Hospitalité et rue Foch.

Sur l'ensemble des 3 phases :

- ✓ Les travaux s'effectueront en « **rue barrée** » avec mise en place d'une déviation. Lors de la phase 1, les rues concernées par les phases 2 et 3 seront ouvertes à la circulation et inversement.
- ✓ La sortie et le stationnement des véhicules seront impossibles en journée au droit des travaux. Nous vous invitons donc à sortir votre véhicule avant 8h00 chaque matin.
- ✓ La circulation des piétons et des cyclistes sera maintenue autant que possible.
- ✓ Pour les riverains dont le logement se situe dans l'emprise des travaux, l'accès à vos regards de branchement d'eau potable et d'eaux usées sera nécessaire. Merci de vous assurer qu'il soit accessible.
- ✓ Le Service Environnement et Déchets informera les riverains concernés de l'organisation de la collecte des poubelles pendant les travaux.

En cas de besoin pendant les horaires de chantier, nous vous invitons à solliciter le chef de chantier directement sur place.

Au cours de la phase 2, différentes coupures d'eaux seront effectuées par l'exploitant du réseau d'eau potable après avoir effectué une information de celles-ci.

Conscients de la gêne que peuvent occasionner ces travaux, nous vous remercions de votre compréhension et de votre collaboration et vous invitons, pour tout complément d'information, à nous contacter.

